

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 93 (1942)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** Chronique

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHRONIQUE

### Cantons.

**Vaud.** Le Conseil d'Etat a nommé M. *Charles Gut*, inspecteur forestier de l'arrondissement de Morges (XV), en remplacement de Monsieur Emile Graff qui, ayant atteint la limite d'âge réglementaire, a été mis à la retraite. Le nouvel élu a occupé jusqu'ici, depuis 1932, l'arrondissement des Ormonts (II), avec siège à Aigle.

**Zurich.** *Extraits du rapport sur la gestion des forêts du canton en 1941.*

A. *Forêts domaniales.* Leur superficie a augmenté de 5 ha. (achat dans la forêt du Höckler) et s'élevait, à fin 1941, à 2738 ha., ce qui correspond à 5,7 % de la surface boisée totale. — Les exploitations, de 9,9 m<sup>3</sup> à l'hectare de sol productif, ont comporté 170 % de l'exploitation moyenne durant les 10 ans qui ont précédé la période de guerre. La part des bois de service fut de 30 %, celle des bois de feu 70 %. Le rendement financier a, grâce aux surexplorations et aux prix élevés perçus pour tous assortiments, dépassé sensiblement celui prévu au budget. Aussi le versement au Fonds de réserve a-t-il été (158.000 fr.) presque le triple de celui admis dans le budget. Le montant de ce Fonds, à fin 1941, s'élevait à 904.009 fr., ce qui équivaut à 330 fr. par hectare de la surface en cause. Le *rendement net* a été de 103,50 fr. à l'hectare, ou de 10,85 fr. par mètre cube exploité.

Le rapport relève que les exploitations ont été rendues difficiles par les abondantes et hâtives chutes de neige lors du début des coupes et aussi par la forte pénurie de la main-d'œuvre.

Au chapitre de la « protection », on apprend que les dégâts par le chevreuil furent de nouveau importants, surtout dans l'arrondissement V. Dans la forêt du Zürichberg, aux portes de la ville de Zurich, on a constaté à nouveau un dépérissement de plantes du hêtre, dont la cause est restée jusqu'ici inexpliquée. Depuis l'apparition de ce dommage, en automne 1939, jusqu'au printemps 1941, ce mal mystérieux a nécessité l'abatage de grosses plantes de valeur, cubant environ 100 m<sup>3</sup>. Souhaitons que l'on réussira bientôt à établir la cause de ce dépérissement étrange et à en enrayer les effets.

B. *Forêts communales et corporatives.* Les exploitations dans cette catégorie de forêts (20.719 ha.) ont comporté, au total, 8,64 m<sup>3</sup> par hectare de sol boisé. Si l'on compare avec la moyenne des 10 années qui ont précédé la période de guerre, cela équivaut à une surexploration de 72 %. Là aussi, les versements dans les *caisses forestières de réserve* — institution obligatoire dans ce canton — ont revêtu une importance exceptionnelle. Leur montant total, de 2.374.709 fr. à fin 1940, est monté à 3.931.175 fr. à la fin de 1941. Le rendement net à l'hectare a été plus fort que pour les forêts domaniales : de 108 fr. en 1940, il s'est élevé à pas moins de 154 fr. en 1941.

*Cours de gardes.* Deux cours ont eu lieu durant l'exercice en cause. Le premier fut organisé par le canton (1940/1941); à sa deuxième partie, soit du 31 mars au 12 avril, 22 gardes y prirent part. — Le cours de gardes organisé par la Confédération (du 31 mars au 6 avril, à Schaffhouse, et du 29 septembre au 1<sup>er</sup> novembre, à Zurich) comptait 4 Saint-Gallois, 6 Schaffhousois, 5 Thurgoviens et 16 Zurichoises.

Dans la catégorie des *forêts privées* (24.450 ha.), l'augmentation des coupes autorisées a été particulièrement forte; tandis qu'en 1940 leur volume avait été de 73.200 m<sup>3</sup>, il a progressé l'an dernier jusqu'à 193.100 m<sup>3</sup>.

Le rapport entre dans beaucoup de détails touchant les mesures exceptionnelles résultant de l'état de guerre, qu'il a fallu appliquer dans l'économie forestière. Il ne saurait être question d'entrer ici dans le détail de leur examen. Nous nous bornerons à noter que le défrichement exigé par la Confédération, en application du plan Wahlen, s'étendait pour le canton de Zurich à une étendue totale de 150 ha. L'achèvement de ce déboisement avait été prévu pour la fin de l'hiver 1941/1942. De cette étendue, 64 ha. avaient été défrichés jusqu'au 5 septembre 1941.

Pour lutter contre l'insuffisance du nombre de bûcherons expérimentés, le Conseil d'Etat zurichoises avait décidé, en février 1941, de faire trier, parmi les sans-travail, un certain nombre d'ouvriers à styler dans le bûcheronnage, suivant les principes appliqués dans les cours organisés par l'Association suisse d'économie forestière. Ces apprentis formaient, suivant les termes du rapport, la « colonne des bûcherons » (Holzhauerkolonne). Leur formation fut poursuivie dans différentes forêts communales (Zurich) et domaniales (Buchenegg). La plupart de ces ouvriers manquaient de l'entraînement voulu pour un travail aussi pénible que celui du bûcheron. Citadins en majorité, ils eurent quelque peine à s'adapter aux conditions climatériques de la vie en plein air. Aussi bien cet essai n'a-t-il pas donné satisfaction et il a fallu renoncer à l'emploi du plus grand nombre de ces pseudo-bûcherons pour travaux en forêt.

H. B.

### Etranger

**France.** † *André Engel* (1880—1942). *André Engel*, citoyen français vivant une partie de l'année en Suisse, où il était né, s'est éteint le 2 mai dans son château de Ripaille.

C'était un homme de haute culture, un grand voyageur, un peintre délicat; il était par surcroît un passionné de la forêt.

Au cours de voyages aux Indes, en Orient, en Amérique du Nord, d'où il rapporta des collections d'oiseaux dont le Musée cantonal vaudois s'enorgueillit, Engel observa, très jeune déjà, les formes si diverses des forêts du monde et s'attacha à l'étude des essences qu'il rencontrait. Après la guerre, pendant laquelle il travailla comme radiologue, il mit tout son cœur à créer, à Ripaille, des plantations d'essences exotiques.

Il suivait là la tradition des botanistes du XIX<sup>me</sup> siècle, auxquels l'appartenait une érudition rare aujourd'hui.

Engel était en effet un forestier d'adoption accompli, versé aussi bien dans les problèmes de l'aménagement des forêts que dans ceux de la culture des bois. Il connaissait la littérature forestière comme peu de professionnels; doué d'un sens critique averti, il savait la dépouiller de ses exagérations et en faire une synthèse pondérée. Il mettait enfin en pratique, dans les chênaies de Ripaille et dans d'autres forêts en France et en Suisse, en martelant lui-même ses coupes, ce qu'il tenait pour juste en matière de sylviculture. Les résultats obtenus frappaient d'étonnement et d'admiration les nombreux forestiers qu'Engel recevait avec tant d'amabilité et dont il prenait l'avis avec une si grande modestie. Les membres de la Société vaudoise de sylviculture se rappelleront avec émotion l'accueil qui leur fut fait à Ripaille, pendant l'été de 1935.

André Engel savait aussi prendre la plume pour rectifier des préjugés. Ce « Journal » lui doit en particulier une étude sur le problème des exotiques, qui est un modèle de pondération et de précision. Il traitait aussi des sujets d'ornithologie dans le Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles, dont il était un membre fidèle. La mort le surprit avant la publication d'une étude sur les « Migrations forestières », que nous souhaitons voir publiée dans le périodique qu'il aurait choisi lui-même.

André Engel nous laisse le souvenir d'un homme courtois et distingué, désireux de mettre au service d'autrui ses très vastes connaissances et y parvenant grâce à sa remarquable humanité. *J. B.*



† André Engel.

## BIBLIOGRAPHIE

*Office de renseignements sur les prix, de l'Union suisse des paysans. Les prix des produits agricoles et les récoltes en 1941.* — Tirage à part de l'Annuaire agricole de la Suisse, 1942.

En temps ordinaire, les prix des produits agricoles n'intéressent qu'un nombre assez restreint de sylviculteurs; tout au moins n'ont-ils pas la cu-